

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Ethique de la santé et médecine légale

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Santé

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Ethique de la santé et médecine légale* (ESML) propose une formation organisée en 2 spécialités : Ethique de la santé et droits de la personne (ES) et médecine légale, criminalistique et archéologie (ML). L'essentiel de la formation a lieu au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de médecine.

La spécialité ES a pour objectif de former des professionnels investis dans le champ de l'éthique, et à même de produire une recherche dans ce domaine. Ils doivent être en mesure de participer aux différentes instances éthiques, publiques ou privées (hospitalière, nationales, internationales).

La spécialité ML possède une très forte coloration criminalistique et vise à former des experts du domaine notamment pour l'investigation pénale ou l'archéologie. Si le master ES apparaît plus particulièrement destiné aux professionnels de santé et personnels des établissements sanitaires, le master ML se destine à un public plus large (santé, droit, lettre et sciences).

Analyse

Objectifs
<p>Ce master s'adresse à des étudiants d'origines variées : filières santé, droit, lettres et sciences ainsi qu'à des professionnels de santé en activité (filiale Ethique de la Santé). Les titulaires de la spécialité ES pourront accéder à des postes à responsabilités en lien avec l'éthique dans les établissements de santé, les établissements sociaux et médico-sociaux, les agences régionales de la santé, les agences sanitaires/environnementales nationales et internationales et, après un doctorat, dans les organismes français et européens de recherche. Pour la spécialité « Criminalistique » (ML), les diplômés pourront accéder à des postes d'experts judiciaires, d'experts médicaux-légaux, ainsi qu'aux métiers de l'investigation criminelle et de la recherche dans ces disciplines (en archéologie et anthropologie médico-légale).</p>
Organisation
<p>En M1 (première année de master), le master s'organise pour le premier semestre (S1), autour de 30 ECTS (crédits européens) d'unités d'enseignement (UE) communes aux 2 spécialités et pour le S2, autour de 12 ECTS d'UE communes puis de 18 ECTS de spécialisation en vue du M2 (seconde année de master). Le S3 comprend 18 ECTS propres à chaque spécialité et 15 ECTS communs aux deux spécialités. Le dernier semestre (S4) est occupé par un stage (30 ECTS). La spécialisation des étudiants est donc progressive et permet une individualisation des parcours grâce au choix des UE optionnelles. Le contenu et la pluridisciplinarité des enseignements ainsi que la nature des intervenants sont en adéquation avec les objectifs visés. La mutualisation des enseignements, avec différentes formations intérieures ou extérieures à l'établissement, devrait être développée.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La formation s'appuie sur un enseignement pluridisciplinaire et plusieurs structures y participent (ES : Centre hospitalo-universitaire, Centre Psychothérapique de Nancy, association, Espace lorrain d'éthique de la santé ; ML : Institut national de recherche archéologique préventive, Institut national de la police scientifique). La spécialité ES est bien adossée aux laboratoires de recherche du secteur et aux écoles doctorales du domaine. Il n'en est pas de même pour la spécialité ML, ce qui n'est pas forcément un problème dans la mesure où l'insertion dans la recherche n'est pas un objectif de cette spécialité. Concernant l'éthique, un autre master existe sur la région Grand Est à Strasbourg, mais avec une spécificité plus théologique qu'à Nancy. Concernant la médecine légale, aucun autre master n'existe au niveau régional et 2 autres masters existent au niveau national avec des orientations différentes.</p>
Equipe pédagogique
<p>La constitution de l'équipe pédagogique, pluridisciplinaire et diversifiée (enseignants, chercheurs et professionnels) répond aux objectifs de la formation. La part d'intervenants professionnels est élevée et en adéquation avec les objectifs d'insertion professionnelle des 2 spécialités. Elle fait appel à des profils très différents notamment pour la spécialité ES (religieux, militaires, médecins légistes, cadres de santé, ingénieurs). La coordination pédagogique est assurée par une équipe restreinte qui valide l'orientation générale de la formation et en gère le quotidien, en appui d'un responsable administratif.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs du M1 sont en augmentation durant la période (de 56 à 161), mais essentiellement du fait de l'inscription d'étudiants en médecine. Il semble d'ailleurs exister un « cursus » dédié au secteur santé, sans que celui-ci n'apparaisse clairement défini. Les effectifs en M1, hors étudiants issus du cursus santé, sont faibles. Les taux de réussite en M1 varient de 65% à 92%. En M2 les taux varient de 30% à 100% pour la spécialité ES et de 57% à 92% pour la spécialité ML. Même si on observe une amélioration depuis 2014, une proportion importante des étudiants de M1 ne poursuivent pas dans les spécialités de M2 (taux d'abandon en amélioration de 25% jusque 2012 à moins de 15% en 2015). Une explication possible est la proportion élevée d'étudiants issus des filières médecine. Pour la spécialité ML, le taux de poursuite d'étude oscille entre 10% et 50%, ce qui est important compte tenu des objectifs d'insertion professionnelle de la spécialité. Pour la spécialité éthique de la santé, les poursuites d'études sont limitées à quelques étudiants préparant un doctorat. Le bon taux d'insertion n'est sans doute que le reflet de la bonne insertion des professionnels de santé.</p>
Place de la recherche
<p>Le lien à la recherche est fort pour le M1 et pour la spécialité Ethique de la Santé du M2 avec une part importante des enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs et des chercheurs, des présentations de résultats de recherche lors des enseignements, une formation approfondie à la méthodologie de la recherche en M1 (3 UE de 6 ECTS sont consacrées à cet aspect dans le M1) et des évaluations sous des formats propres à la communication scientifique (poster, article, communication format congrès). Enfin, pour la spécialité ES la validation du stage nécessite l'écriture d'un protocole de recherche ou d'un article. L'adossement à la recherche pour la spécialité Criminalistique est moins évident mais n'est pas une finalité de la formation.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation tient une place importante dans ce master grâce à la part importante des professionnels du secteur dans les enseignements, grâce à la formation à et par la recherche pour la spécialité Ethique de la santé et grâce aux stages se déroulant dans des structures adaptées au cœur de métier pour lequel les étudiants sont formés. Les dispositifs pédagogiques particuliers en lien avec la professionnalisation sont inégaux selon les spécialités : en voie de restructuration et d'amélioration pour la spécialité ES (nouvelles stratégies pédagogiques plus réalistes des situations professionnelles), ils semblent inexistantes pour la spécialité ML.</p>

Place des projets et des stages
<p>Concernant les stages, en M1, les étudiants sont « encouragés » à effectuer un stage pour la réalisation d'un projet tuteuré. Le stage ne semble donc pas être obligatoire en M1. Un stage de 6 mois en semestre 4 est obligatoire. Les stages cliniques sont réalisés dans des structures sanitaires (CHU, établissements de santé) ou des instances orientées vers les problématiques liées à l'éthique (comité, CPP...). Pour la spécialité ML, les stages ont lieu en gendarmerie, police scientifique ou sur des sites de fouilles archéologiques.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international au sein du master est très limitée : cours de langue anglaise, préparation à la communication affichée en anglais au sein d'une UE du parcours éthique et accueil de stagiaires italiens via Erasmus (sans que le nombre ne soit précisé). Les cours en anglais, l'accueil d'étudiants étrangers et la mobilité étudiante devraient être développés.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Un des points fort de la formation est de s'adresser à des publics variés, mais il est regrettable que le dossier ne précise pas les proportions de chaque catégorie d'origine des étudiants ou des professionnels. La spécialité ES accueille notamment des étudiants en formation continue et des aménagements dans l'organisation de la formation ont été réalisés afin de faciliter cet aspect (enseignements présentiels regroupés en séminaires, horaires de cours respectant les contraintes du public, réflexions à partir de situations professionnelles issues de l'expérience des apprenant). En pratique, pour la spécialité ES, le recrutement concerne l'ensemble des professionnels de santé (au sens du code de la santé publique) ainsi que d'autres disciplines ayant une activité en lien avec la santé (psychologue, juriste, ingénieurs biomédicaux). A noter qu'une remise à niveau peut être mise en place pour les étudiants de profil particulier à l'entrée en M1. L'entrée en master 2 est soumise à l'acceptation du jury du master. Elle se fait, soit après le M1, soit directement en M2. L'entrée directe en M2 est possible par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) mais les modalités de cette VAE restent floues.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements sont réalisés intégralement en présentiel. Bien que certains enseignements aient été mis en e-learning en test et qu'un e-portfolio soit en cours de formalisation, la place du numérique est très limitée.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation se fait, selon les UE, par examen final ou par contrôle continu. Les UE sont acquises avec 10/20. En dessous de 6/20 un étudiant doit repasser l'épreuve. La validation d'un semestre est effective si les notes de toutes les UE sont supérieures à 10/20 ou si en moyenne les notes d'UE sont supérieures à 10 et si toutes les notes des UE sont supérieures à 6/20 (possibilité de compensation). Ce système de compensation est uniquement intra semestriel. Le redoublement en M2 n'est pas de droit et est subordonné à une décision du jury. Le jury du master est composé de 2 commissions correspondant aux 2 spécialités. Chacun des 2 jurys est présidé par le responsable de spécialité correspondant et comprend des membres de l'équipe de formation et des responsables des principales UE. La forme originale de l'évaluation du stage pour les étudiants de la spécialité éthique de la santé (écriture du rapport sous forme d'article scientifique, présentation de type congrès) est bien adaptée aux objectifs de la formation.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Si les compétences que doivent acquérir les étudiants sont bien mises en valeur pour la spécialité ES, il n'en est pas de même pour la spécialité ML qui liste des connaissances et non des compétences. Ainsi, pour la spécialité ES, l'équipe a réalisé un référentiel de compétences associées à des pratiques pédagogiques en rapport (coaching, démonstration, e-learning, jeux...). Un portfolio en ligne est en cours de formalisation. A l'heure actuelle le suivi se fait par le rendu de travaux de lecture et de travaux de groupes. Des séances d'analyses de pratiques sont régulièrement effectuées (3 séances par stage).</p>

Suivi des diplômés
<p>Les étudiants de la spécialité ES bénéficient d'un suivi spécifique à 24 mois de leurs diplômes. Le taux d'insertion professionnelle est de 100 % à 2 ans. Ce chiffre est à relativiser compte tenu du fait que la quasi-totalité des étudiants de ce cursus sont dans une filière santé. Les étudiants de la spécialité ML sont suivis par les services de l'université de Lorraine. Les taux d'insertion varient de 17% à 75%, sans que des informations sur les emplois occupés ne soient disponibles.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement ne semble présent que pour la spécialité ES. Il est composé des directeurs de la mention et de la spécialité ainsi que de professionnels. Une évaluation de la formation par questionnaires est proposée à la fin de chaque semestre et a permis notamment l'amélioration de l'organisation de la FC.</p> <p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour la spécialité ML ce qui est fortement regrettable. Enfin, il n'existe pas de conseil de perfectionnement commun à l'échelle de la mention, ce qui traduit un manque d'unité au sein de ce master.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Large public concerné par ces formations même si une majorité d'étudiants viennent d'une filière santé.
- Bonne interaction avec les professionnels concernés.
- Bon adossement à la recherche de la spécialité Ethique de la santé.

Points faibles :

- Faible place accordée aux innovations pédagogiques (en particulier du numérique).
- Faible place de l'international et des langues dans la formation.
- Peu de suivi des diplômés de la filière ML et absence d'un conseil de perfectionnement de cette filière.
- Manque d'information sur l'insertion professionnelle des étudiants en fonction de leur formation d'origine et notamment des étudiants qui ne sont pas originaires des filières santé.

Avis global et recommandations :

Si le master *Ethique de la santé et médecine légale* présente 2 spécialités bien implantées dans l'environnement régional et national, une réflexion sur leurs articulations devrait être engagée, comme le démontrent les inégalités quant au pilotage des 2 spécialités.

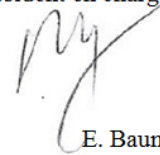
Si la spécialité Ethique est dotée de structures permettant des réflexions et des mutations pédagogiques en accord avec les besoins du secteur, le pilotage de la spécialité Criminalistique est à améliorer par la mise en place d'un conseil de perfectionnement, des évaluations par les étudiants et une analyse poussée du devenir des diplômés afin d'engager des réflexions sur l'acquisition de compétences professionnelles et sur l'adéquation de la formation aux besoins du secteur.

Enfin, le développement d'outils numériques doit se renforcer et faire l'objet de développements communs avec d'autres masters nationaux sur une thématique proche. Des collaborations internationales pourraient apporter des plus-values importantes aux étudiants et élargir les débouchés.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner